Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212900773-20260605-CM26_05006-DE

Date de mise en ligne :

Guissény
Gwiseni
Finistère
Pen-Ar-Bed
Tél / Pellg : 02 98 25 61 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUISSÉNY N°CM/26-05006

Date d'envoi de la convocation : 2 juin 2026

Nombre de membres en exercice	= 19
Présents	= 15
Votants	= 17

RÉUNION DU 5 JUIN 2026

Projet de travaux de rénovation de la maison communale

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Louis BONDU, maire.
Étaient présents : Marilène BACK, Violaine BODENNEC, Jean-Louis BONDU, Herveline CABON, Florian CARDINALE, Mickaël CONQ, Jean-François DELAPRE, Vannessa FLAUX, Fabien GINESTE, Stéphanie GUEGUEN, Laurence GUERINET, Isabelle HERFELD, Gérard LE GUEN, Sylvain L'HEVEDER, Cécile LORMEAU, Raphaël RAPIN, formant la majorité des membres en exercice.
Excusés et représentés : Sandrine FLOCH, Jean-Marie TRÉHORET et Mickael CONQ donnent respectivement procuration à Cécile LORMEAU, Jean-François DELAPRÉ et Raphaël RAPIN.
Absents : Michel RINNA
Les conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Isabelle HERFELD a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées..

Gérard LE GUEN étant personnellement impliqué, il ne prend pas part au débat ni au vote.

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire explique que la maison communale, construite en 1978, est un ancien bâtiment qui a besoin aujourd'hui d'être rénové.

Après conseil auprès d'experts, il s'avère nécessaire de changer toutes les fenêtres.

Il est proposé à l'assemblée, de valider le changement des fenêtres.

3 entreprises ont été consultés, les devis présentés par Nest Fermeture montre un coût de 41 666,69 € HT ; l'entreprise Abgrall Cyril pour un montant 67 746,57 € HT ; et l'entreprise REA services pour un montant de 58 503 € HT.

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 17 voix pour.
Article 1 : Accepte de faire les travaux de changement des fenêtres de la maison communale.
Article 2 : Valide le devis de l'entreprise NEST Fermeture pour un montant de 41 666,69 € HT.
Article 3 : Donne pouvoir au Maire ou à l'adjoint faisant fonction pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

À Guissény, le 5 juin 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le maire,
Jean-Louis BONDU

La secrétaire de séance,
Isabelle HERFELD

MAIRIE DE GUISSENY 29880